



INTÉRESSÉ(E) ?

Prenez contact avec votre correspondant Local Pass'Métiers
Anne JUZAN 05.58.05.44.53 ou anne.juzan@landes.cci.fr

Charente
Charente-Maritime - La Rochelle
Charente-Maritime - Rochefort
Corrèze
Creuse
Deux-Sèvres
Dordogne
Gironde
Haute-Vienne
Landes
Lot-et-Garonne
Pyrénées Atlantiques - Bayonne
Pyrénées Atlantiques - Pau
Vienne

Jean-Richard LAFFORT
Angélique LE BASLE
Valérie TROTIGNON
Annick DOTTIN
Marie-Hélène NIVERT
Mireille GOURÇON
Bernard GUINOT
Rosalie BAQUERIZO
Céline GAUCHON
Anne JUZAN
Sylvie FRISTALON
Vanessa FLORENCE
Sandrine LAFARGUE
Stéphane PITERS

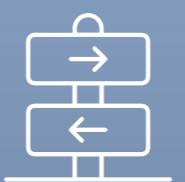
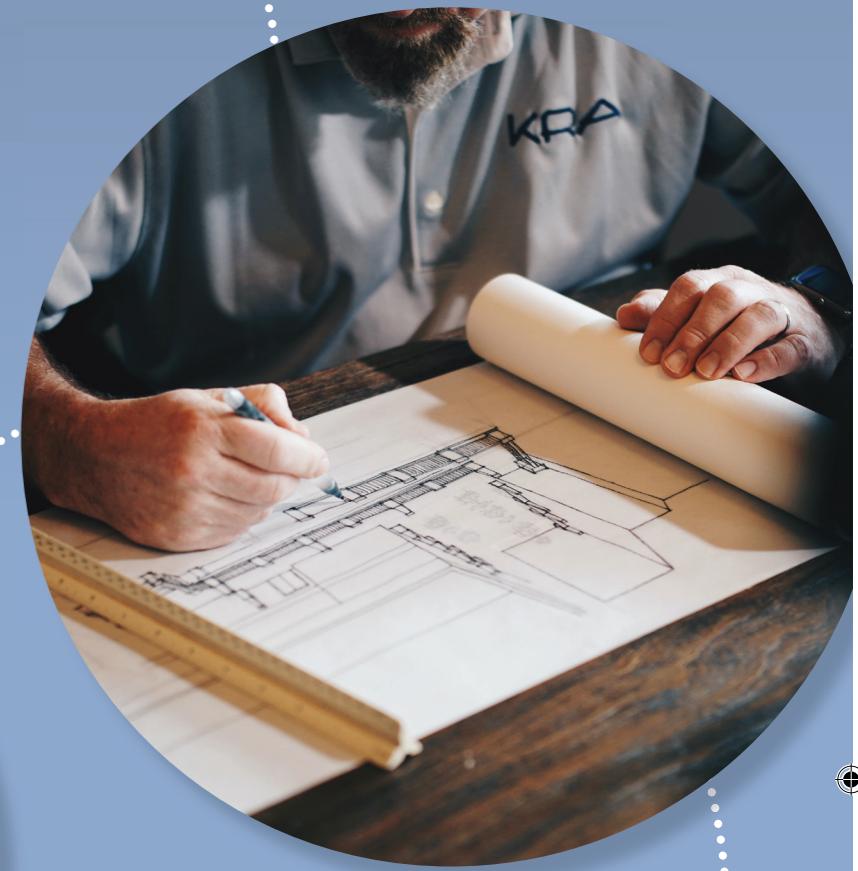
jean-richard.laffort@ccicharente-formation.fr
a.lebasle@larochelle.cci.fr
v.trotignon@rochefort.cci.fr
adottin@correze.cci.fr
mhnivert@creuse.cci.fr
m.gourcon@cci79.com
b.guinot@dordogne.cci.fr
rosalie.baquerizo@formation-lac.com
point.a@limoges.cci.fr
anne.juzan@landes.cci.fr
s.fristalon@cci47.fr
v.florence@bayonne.cci.fr
apprentissage@pau.cci.fr
spiters@poitiers.cci.fr

05 45 90 13 01
05 46 00 19 93
05 46 84 11 84
05 55 18 94 54
05 55 52 42 57
05 49 28 79 79
05 53 35 72 72
05 56 79 52 00
05 55 45 15 15
05 58 05 44 53
05 53 77 10 56
05 59 46 59 72
05 59 82 51 09
05 49 60 98 69

nouvelle-aquitaine.cci.fr

Un programme subventionné par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine

Pass' MÉTIERS
Industrie - Commerce Services



LE MINI STAGE
de découverte d'entreprise

CCI LANDES
DES HOMMES ET DES FEMMES POUR ENTREPRENDRE





VOUS DÉSIREZ FAIRE CONNAÎTRE UN OU PLUSIEURS MÉTIERS DE VOTRE ENTREPRISE AUPRÈS D'UN PUBLIC JEUNE ?

Nous avons la solution :

*Pass'
MÉTIERS*



QU'EST-CE QUE PASS'MÉTIERS ?

Il s'agit d'un stage de découverte non rémunéré permettant de faire découvrir 1 ou 2 métiers au sein d'une entreprise ou le même métier dans 2 entreprises différentes.



À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Aux jeunes collégien(ne)s en classe de 4^{ème} ou 3^{ème} ainsi que les lycéen(ne)s et les étudiant(e)s



À QUELLE PÉRIODE ?

Ce stage s'effectue uniquement durant les vacances scolaires.



COMBIEN DE TEMPS ?

De 1 à 5 jours, la durée est à déterminer avec le stagiaire.

POURQUOI ACCUEILLIR UN JEUNE DANS VOTRE ENTREPRISE ?



1

Présenter votre secteur d'activité, votre organisation et les métiers de votre entreprise

3

Conseiller le jeune dans l'acquisition des savoir-être et savoir-faire qui vous paraissent indispensables

2

Permettre à un jeune motivé de découvrir le monde du travail par une mise en situation réelle

4

Détecter un(e) futur(e) alternant(e) si l'apprentissage est possible au sein de votre entreprise

COMMENT FAIRE ?

- Manifester votre intérêt auprès de la CCI en tant qu'entreprise accueillante pour le Pass'Métiers
- Définir avec le(la) stagiaire le déroulé et l'organisation du stage
- Remplir la convention établie par la CCI avec le(la) stagiaire en 3 exemplaires
- Donner votre avis sur l'expérience et son déroulé, avec l'aide de votre stagiaire

